

## Lettre de l'éditeur

### ENGAGEMENT TENU !

Notre promesse de vous informer régulièrement de l'évolution de la mise en œuvre du Programme de renforcement des capacités de la société civile pour un plaidoyer de qualité se matérialise une fois de plus avec la sortie de ce numéro. Certes, une année s'est écoulée entre le numéro de lancement et la présente édition. Dans l'intervalle, des activités ont été réalisées, des résultats atteints, des difficultés surmontées. L'année 2015 fut instable au Burkina. Cela a retenti sur les activités des OSC, dont nombre de programmes impliquent des partenaires aux échelles décentralisée, déconcentrée et nationale. Malgré ces contingences, les efforts ont été poursuivis. Le CIFOEB a encouragé la tenue de fora de reddition des comptes par les exécutifs locaux. Le CCEB a redoublé d'effort dans la conduite des études en marquant une halte pour se regarder dans le miroir et corriger ses erreurs. Le RVCC aussi a poursuivi la réflexion sur la chaîne de valeur agricole et la centrale d'achat. Pour toutes les OSC, il s'agissait de produire des argumentaires solides pour influencer l'environnement institutionnel dans leurs domaines d'intervention respectifs.

A quelque cinq mois de la fin du programme, le combat se poursuit avec détermination et espoir. Quand viendra l'heure du bilan, nous vous reviendrons avec le dernier numéro de votre bulletin pour présenter les résultats auxquels nous sommes parvenus.

En attendant, vous pourrez lire dans la présente édition une rétrospective des activités du PROSOC en 2015, des comptes rendus d'ateliers sur le plaidoyer, le bilan des approches de collecte de données, une expérience innovante et très appréciée à l'échelle communale, de reddition des comptes, etc.

Bonne lecture ! Faites circuler ce numéro et faites nous part de vos critiques et suggestions.



## Sommaire

- 2 Mobilisation totale pour une bonne exécution des activités
- 4 Des communes du Boulkiemdé échangent avec leurs populations
- 6 Des sources d'information accessibles et plus de fonds pour une information de qualité
- 7 Le gouvernement propose, les acteurs du secteur céréalier approuvent. A quand le démarrage ?
- 8 Chaîne de valeur agricole : une approche pro-pauvre défendue par le RVCC
- 10 Les OSC à l'école du plaidoyer
- 11 Un suivi au quotidien pour une autonomisation progressive des OSC

Appui financier de la Direction du Développement et de la Coopération/Bureau de la coopération suisse au Burkina Faso



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Direction du développement  
et de la coopération DDC

Les bénéficiaires  
du programme



L'assistance  
technique



## BILAN DE L'ANNÉE 2015

# Mobilisation totale pour une bonne exécution des activités

L'année 2015 a permis de véritablement poser les bases du PROSOC. Après une contractualisation des trois OSC bénéficiaires intervenue en fin d'année 2014, les organisations ont pu disposer des fonds nécessaires pour enclencher leurs programmes d'activités et se sont rapidement lancées dans le déploiement de leurs planifications respectives.

### Rencontres, missions, actions médiatiques : belle entame pour le CCEB

Dans le cadre de son **projet d'amélioration de la gestion des ressources dans les collectivités territoriales pour la promotion de l'alphabétisation et l'éducation non formelle**, le CCEB a rapidement organisé une rencontre nationale de réflexion sur l'identification des thématiques prioritaires pour construire le dialogue avec l'État. Cette rencontre a permis de mobiliser les relais régionaux, de valider les indicateurs de suivi et élaborer les fiches de collecte à renseigner par les comités régionaux. Afin de faciliter la transmission et l'appropriation de la démarche par les comités, le CCEB a organisé une série de missions auprès des 13 comités régionaux, constitués d'organisations locales, des syndicats enseignants, des APE/AME et de journalistes. Tout au long de l'année 2015, des missions de supervisions, des rencontres-bilan et des ateliers de formation ont permis aux comités régionaux du CCEB d'affiner et de renforcer leurs capacités dans la collecte des données et leur analyse en vue de produire des synthèses régionales. Les informations collectées sur le terrain et les constats effectués lors des missions conjointes ont ainsi permis au CCEB de nourrir son plaidoyer pour une éducation formelle et non formelle de qualité et accessible à tous. De nombreux articles, communiqués de presse, émissions radiophoniques ont été produits autour des enjeux de la mise en œuvre du continuum (insuffisances d'infrastructures, de mobiliser, de personnel) et la mise à disposition tardive du cartable minimum. Le CCEB poursuit sa défense de l'éducation non formelle et plaide pour une

formule harmonisée et portée par l'État, le renforcement des liens entre alphabétisation et formation professionnelle et technique des jeunes et enfin, le renforcement de la motivation des personnels d'encadrement. Un focus particulier a été réalisé sur ce dernier point avec la réalisation d'une étude thématique sur la motivation (statut/carrière) des animateurs, superviseurs, formateurs aux métiers, responsables (FTS) et coordonnateurs de l'éducation non formelle. Les résultats de cette étude seront prochainement validés puis valorisés sous forme de produits de communication et de plaidoyer.

### Malgré les difficultés sociopolitiques, le CIFOEB a bien préparé le terrain et les acteurs à la base pour un contrôle budgétaire citoyen de qualité

Le **projet de renforcement de la redevabilité sociale et du contrôle citoyen des dépenses publiques du CIFOEB** dans les secteurs prioritaires des communes de Koudougou, Poa, Ramongo, Nandiala, Siglé, Kindi, Kokologho, et Ouahigouya a vu son démarrage perturbé par les difficultés liées au contexte sociopolitique suite à la suspension des conseils régionaux et municipaux et le coup d'Etat perpétré par le Régiment de sécurité présidentielle (RSP). Ceci a entraîné un ralentissement du fonctionnement des collectivités territoriales dû notamment au changement d'équipe au sein des conseils municipaux avec une mise en place tardive des délégations spéciales communales. Malgré ce contexte, rapidement, des comités citoyens de

contrôle (CCC) ont été mis en place et des tableaux d'affichage du budget communal ont été implantés dans les huit communes cibles. Les membres des CCC ont pu bénéficier de modules de formation sur le rôle de l'élu local dans le processus budgétaire, de formation sur le processus de passation des marchés publics et le rôle des OSC ainsi que d'outils didactiques et simplifiés de contrôle budgétaire. En parallèle, le CIFOEB a organisé des séances d'information sur le budget communal en élaborant notamment des budgets citoyens pour affichage. Enfin, les CCC sont étroitement associés à la gestion des affaires locales par l'organisation de séances de théâtre forum sur l'éducation, la santé, l'eau potable, l'assainissement et l'organisation d'ateliers de reddition des comptes dans les domaines prioritaires de chaque commune.

## **Le RVCC de plain-pied dans la mise en œuvre dans la mise en œuvre de son projet**

Dans le cadre de son **projet thématique production, transformation et commercialisation des céréales**, le RVCC vise à suivre les performances de la politique céréalière, renforcer les capacités de propositions des acteurs céréaliers et jouer un rôle de plaidoyer en fédérant les énergies des acteurs de la filière. Au cours de cette première année, plusieurs activités ont été menées. Le RVCC s'est donné comme priorité de mener ses actions de plaidoyer et ses interventions non seulement en utilisant une méthodologie rigoureuse qui garantit la fiabilité de ses analyses, mais en se dotant également sur d'une stratégie de communication et de veille, assortie d'un plan de mise en œuvre, qui renforcent sa visibilité et sa crédibilité et donc son efficacité. De façon plus concrète, au cours de cette première année d'exécution de son programme, l'accent a été mis en priorité sur la production de documents jugés fondamentaux comme l'élaboration de manuel de procédure, l'élaboration d'une stratégie de communication et de veille, la révision des indicateurs et l'élaboration d'une méthodologie de collecte de données, l'utilisation d'un logiciel de gestion comptable et financière et l'élaboration d'un plan de plaidoyer.

À ces documents fondamentaux, une priorité a été également accordée au renforcement des capacités des membres du RVCC. Le comité de pilotage a jugé

nécessaire de doter ses relais et ses membres de compétences sur des thèmes sensibles en plaidoyer comme le leadership et le plaidoyer, la communication et le plaidoyer, les techniques d'analyse politique en matière de sécurité alimentaire et la démarche d'une bonne capitalisation. Au cours de 2015, le RVCC a participé activement aux actions menées par l'ensemble des OSC autour de sujets clés comme la relecture de la SCADD, le plaidoyer pour l'adoption de la loi agro sylvo pastorale et l'interpellation des candidats à l'élection présidentielle sur les défis à relever dans le secteur de l'Agriculture.

Au titre des études dites thématiques et spontanées entrant dans le cadre de la série des données crédibles à collecter, le RVCC a réalisé deux études : une sur les défis et les enjeux de la chaîne de valeur et l'autre sur la faisabilité de la mise en place d'une centrale d'achat. Parallèlement à ces deux études, le RVCC a initié une collecte de données sur les conditions de vie de ménages ruraux. Cette collecte, à terme, permettra d'apprécier les effets et impacts des programmes publics sur la vie des populations.

## **2016, une année charnière pour les OSC et la coordination technique**

L'année 2016 est une année importante pour les OSC. Au cours de ces prochains mois, elles devront à la fois poursuivre la mise œuvre des activités prévues tout en gardant en ligne de mire le mois de décembre 2016 qui verra la clôture de la quatrième phase du programme. Cette année est donc cruciale pour consolider et valoriser les données collectées depuis plusieurs mois, analyser les résultats et produire des messages de plaidoyer, des outils de communication ou de capitalisation visant à porter haut et fort les résultats de leurs interventions. Afin d'atteindre ces résultats, le groupe ICI-Jade Productions s'efforcera au maximum d'accompagner les OSC dans cette démarche, de les conseiller et de les appuyer dans l'élaboration de leurs supports de communication, de les suivre dans cette seconde année de mise en œuvre et de clôture des activités.

*Caroline DULAU,  
co-coordinatrice de la 4e phase du PROSOC*

## TRANSPARENCE BUDGETAIRE

# Des communes du Boulkiemdé changent avec leurs populations

Des conseillers municipaux qui rendent compte à la population de la gestion des fonds transférées par l'État dans les secteurs de l'éducation de base, de la santé et de l'eau potable et de l'assainissement. Des populations pointilleuses à l'endroit des élus qu'ils ont porté à la tête de leurs communes. Au Burkina Faso, six communes de la Province du Boulkiemdé (Kokologho, Poa, Ramongo, Nandiala, Kindi et Siglé) expérimentaient pour de vrai, en fin 2015, la redevabilité budgétaire. Une initiative sans précédent qui matérialise la mise en œuvre du « *Projet de renforcement du contrôle citoyen des dépenses publiques des secteurs prioritaires dans 8 communes du Burkina Faso* », porté par le CIFOEB avec l'appui technique de ICI-Jade Productions, sur financement du Bureau de la Coopération Suisse au Burkina Faso.

Qui n'aimerait pas savoir comment ses impôts et taxes financent le développement de sa localité? Ceci explique sans doute la forte affluence aux ateliers de reddition des comptes organisés dans les communes. Ceux-ci font généralement le plein de participants, une centaine en moyenne, issus des délégations spéciales, de la société civile locale, du secteur de l'éducation, des services déconcentrés (Circonscription d'éducation de base, santé, perception, préfecture), des Associations des Mères éducatrices/Associations des Parents d'élèves et de la population.

### Rendre compte et susciter la participation au développement communal

Au cours des ateliers, les autorités rendent publiquement compte de l'utilisation des fonds alloués aux secteurs prioritaires. Elles présentent les ressources reçues et allouées à ces secteurs par type de fonds (État, partenaires et fonds propres), les dépenses effectuées, le bilan final, la situation des infrastructures scolaires et enfin les problèmes de ces secteurs dans la commune. S'en suit un débat public. Les ateliers de reddition des comptes



constituent de ce point de vue des tribunes pour non seulement rendre compte à la population mais aussi pour les sensibiliser à participer.

Les exposés portaient principalement sur le bilan des activités des communes en 2015 et les perspectives. Au-delà de l'insuffisance des ressources mises à la disposition des communes par l'État dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'assainissement, les communes manquent de ressources financières pour acquérir certains biens et services indispensables à leur fonctionnement.



Dans le domaine de l'éducation, les ressources sont parvenues tardivement dans les comptes de certaines communes : Nandiala par exemple. A Siglé, on pointe la non conformité des livrables avec les échantillons dans l'achat des fournitures et consommables scolaires. Des communes ont parfois été contraintes de résilier des contrats avec certains prestataires, retardant du coup la mise à disposition des fournitures aux élèves.

## Retard dans la mise à disposition des ressources financières, un frein à l'exécution des activités dans la quasi-totalité des communes



Le secteur de la santé souffre lui aussi de l'absence de positionnement, voire du positionnement tardifs des ressources. S'y greffent parfois les défaillances de certains prestataires, responsables de la non satisfaction des besoins des services et de la population. Il faut cependant noter les efforts réels fournis par les communes, parfois obligées de supporter certaines charges en attendant les ressources de l'État comme celle de Nandiala.

Le secteur « eau potable et assainissement » reste le parent pauvre des budgets des collectivités. Certaines ne lui avaient alloué aucune ressource. Celles qui avaient budgétisé des réhabilitations de forages, n'ont rien pu effectuer. Elles soulignent notamment leur implication dans la prise en charge de ce secteur. Dans certaines communes, les

entretiens d'ouvrages hydrauliques ont été effectués par les exécutifs municipaux. A Siglé, la délégation spéciale a pris une délibération pour instituer la contribution des ménages à la conservation de l'eau et au maintien des ouvrages hydrauliques.

## Un simple citoyen peut demander des comptes à ses élus

Les participants apprécient la tenue des ateliers de reddition des comptes. Ils souhaitent leur poursuite. « *Nous ne savions pas qu'un simple citoyen pouvait se mêler des affaires de la commune et échanger avec les autorités sur les aspects de budget. Nous souhaitons que cette participation citoyenne se renforce d'année en année et devienne une réalité* », a exhorté l'un des participants. Les participants émettent aussi le souhait que le CIFOEB plaide au niveau central, pour un allègement des procédures d'acquisition dans les domaines de la santé et l'éducation.

Fabrice Yi-Bour BAZIE  
Chargé de communication du CIFOEB  
byfa22@yahoo.fr

## Actu PROSOC

### Coordination rédactionnelle

Guy YAMEOGO

### Comité de rédaction

Caroline DULAU  
Florence Poussi  
Guy YAMEOGO  
CIFOEB  
CCEB-BF  
RVCC

### Secrétariat de rédaction et montage :

Jade Productions

### Contacts de l'équipe :

ICI

25 30 88 60 [ici@mail-bf.com](mailto:ici@mail-bf.com)

Jade Productions

25 38 23 25 [jadeproductions.burkina@gmail.com](mailto:jadeproductions.burkina@gmail.com)

## ATELIER BILAN SUR LES MÉTHODES DE COLLECTE DE DONNÉES DU CCEB

# Des sources d'information accessibles et plus de fonds pour une information de qualité

Treize régions et près de 130 enquêteurs. Des outils de collecte similaires mais des résultats inégaux. Comment harmoniser les méthodes de collecte de données pour produire de solides argumentaires sur l'éducation de base au niveau national ? Les chargés de programmes du Cadre de Concertation des ONG et Associations actives en Éducation de Base au Burkina Faso (CCEB-BF) et des correspondants régionaux, réunis lors d'un atelier bilan, proposent de développer des stratégies pour faciliter l'accès aux sources d'information. Ils suggèrent aussi l'accroissement des fonds pour les enquêtes. Ces deux conditions devraient garantir la livraison de rapports cohérents et exploitables. Ces préconisations sont issues d'une rencontre qui s'est déroulée, le 26 février 2016, au siège du CCEB-BF à Ouagadougou. Elle visait à améliorer la collecte des informations pour la mise en œuvre des activités de la quatrième phase du Programme de renforcement des Organisations de la Société Civile (PROSOC) pour un dialogue politique de qualité.

Afin d'alimenter ses prises de position sur les politiques éducatives avec des données de terrain, le CCEB-BF déploie des enquêteurs qui documentent en continu les thématiques d'intérêt de l'organisation. Si les données qu'ils font remonter permettent d'enrichir les rapports du Cadre, ils pèchent parfois par manque de précision ou survolent des sujets essentiels. L'atelier bilan visait précisément à discuter de ces points avec les enquêteurs. Il s'agissait d'identifier les difficultés liées à la collecte, l'analyse des données et la rédaction des rapports, de relever les forces, les faiblesses et les contraintes de la mise en œuvre des activités et de formuler des recommandations pour l'amélioration de la suite du PROSOC.

Trois temps forts ont ponctué l'atelier : la présentation des rapports par chaque délégué régional, l'analyse critique des 13 rapports par le secrétariat exécutif et la formulation des recommandations pour le deuxième trimestre 2016, fin de la phase 4 du PROSOC.

### Activités réalisées et bonne couverture régionale

Les participants se sont félicités de la conduite effective des activités, notamment la collecte des données. Ils apprécient aussi la bonne couverture de toutes les régions par les enquêtés, la mise à disposition des données sur les activités menées. L'atelier a par ailleurs permis de valider les principaux constats sur le suivi de

la mise en œuvre du Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB) et de proposer des actions de plaidoyer/interpellation.

### Faibles moyens financiers et difficile accès aux sources d'information

Les participants déplorent par contre la faiblesse des moyens financiers mis à leur disposition. Ils pointent aussi du doigt l'indisponibilité des personnes à enquêter, certaines conditionnant leur disponibilité à l'autorisation de leur hiérarchie. Certaines questions sont jugées complexes par des enquêtés, d'où leur survol par ces derniers. On note ainsi de nombreuses approximations voire des informations contradictoires d'une source d'information à l'autre. La conduite des enquêtes s'est déroulée dans un contexte marqué par la dissolution des conseils municipaux, privant ainsi les enquêteurs de leurs interlocuteurs légitimes, à savoir les élus municipaux. Les participants à l'atelier bilan déplorent aussi l'exploitation partielle des rapports et leur caractère incomplet.

Afin d'améliorer la démarche et les résultats pour les mois à venir, les participants recommandent la définition d'un échantillon représentatif et disponible d'enquêtés, l'accroissement des ressources financières, la transmission de rapports cohérents et exploitables.

## CENTRALE D'ACHAT ET DE RÉGULATION DES MARCHÉS DES PRODUITS ALIMENTAIRES AGRICOLES

# Le gouvernement propose, les acteurs du secteur céréalier approuvent. A quand le démarrage ?

Du 29 au 30 mai 2015, le Réseau de veille sur la commercialisation des céréales, a organisé à Ouagadougou, un atelier d'élaboration de son plan national de plaidoyer. Venu des quatre coins du Burkina Faso, des relais régionaux du réseau, des organisations de producteurs, des transformateurs, des transporteurs, des associations de consommateurs, des leaders paysans, ont réfléchi sur les axes stratégiques du plan de plaidoyer.

En mars 2015, le gouvernement donnait quitus au ministère du Commerce pour la création d'une centrale d'achat, en vue de régir la commercialisation des produits agricoles au Burkina. Pensée comme un mécanisme efficace et sans conflits (les acteurs de la production d'un côté et de l'autre les acheteurs qui répondraient aux offres des premiers), la centrale est censée représenter l'une des solutions à l'absence d'une politique de commercialisation des produits agricoles au Burkina Faso.

Pendant, cette injonction ne comportait nullement un contenu ni sur la forme de la centrale (une entité centralisée ou pas), ni sur le mode de gestion (forme de société). Le RVCC dans sa démarche de veille, a donc commandité une étude dans le but de mieux cerner les contours de cette entité et de faire des propositions. Il s'agissait de recueillir l'avis de tous les acteurs sur la pertinence de la centrale dans la régulation des marchés, et éventuellement leurs propositions sur sa forme et son contenu pour une régulation efficace, le cas échéant.

### La centrale d'achat plébiscitée par les acteurs

S'appuyant sur la définition de B. Bathelot « une centrale d'achat est au sens strict un organisme au statut variable (Coopérative, GIC,...) qui centralise les achats pour un ensemble de distributeurs ou grossistes indépendants », l'étude a montré que :

- l'appui à la production reste découplé du marché, ce qui rend moins efficaces les politiques de

développement agricole. Or depuis 2003, l'un des objectifs de la Stratégie de Développement rural annonçait clairement la nécessité de lier la production au marché. Malgré l'existence des politiques d'accompagnement de la production (distribution d'intrants de qualité, vente à prix social, organisations de foires et prospections commerciales), leur impact est très marginal pour stabiliser les marchés des céréales au Burkina Faso ;

- l'ensemble des acteurs admettent la nécessité de réfléchir à un mécanisme de coordination des activités de commercialisation des produits agricoles au Burkina Faso et ;
- 95% des acteurs interrogés lors de l'étude conduite par le RVCC (producteurs, transformateurs et commerçants confondus) sont favorables à l'idée de mettre en place une centrale d'achat pour mieux réguler le marché des produits agricoles. Car les mécanismes actuels sont peu efficaces. Ils sont caractérisés par de fortes fluctuations de prix intra et inter-saisonnières.

### Les conditions pour garantir la réussite de la centrale d'achat

Les acteurs interrogés citent cinq conditions nécessaires à l'efficacité de la centrale d'achat :

1. privilégier un mode de fonctionnement déconcentré : dans chaque zone (région, commune ou village) une structure flexible se

charge de mener au quotidien des actions définies de façon consensuelle au niveau national ;

2. constituer un centre de ressources pour la gestion et la commercialisation des produits alimentaires agricoles : la diffusion des informations sur les offres, les demandes des prix des produits alimentaires agricoles, la gestion des contrats de commercialisation, le suivi de la qualité, la production régulière d'informations statistiques et la cartographie des stocks ;
3. privilégier la progressivité en démarrant par un projet pilote avec les produits alimentaires agricoles secs, dont la conservation est aisée. Une fois le bilan de ce projet pilote tiré, l'initiative pourrait être étendue à tous les produits ;
4. opter pour une structure de forme coopérative, avec une responsabilisation des acteurs, qui détiendraient des parts sociales dans le capital ;
5. bénéficier du soutien de l'Etat, à travers l'accroissement des fonds d'appui à la

commercialisation et l'approvisionnement des marchés institutionnels nationaux d'achat des céréales par la centrale.

Selon les personnes enquêtées, la réussite de la centrale dépendra en fin de compte de l'implication des acteurs directs, notamment les producteurs, les transformateurs, les commerçants et les consommateurs aux réflexions pour sa mise en place. L'engagement des parties prenantes, Etat et acteurs directs, s'impose pour faire de la centrale un instrument du développement agricole au Burkina Faso.

Le RVCC compte encourager le gouvernement à concrétiser et opérationnaliser cette initiative : textes, mesures à prendre, actions de concertation. But : mieux faire comprendre les avantages d'une centrale d'achat. Le principe est certes acté, mais comment en assurer l'opérationnalisation avec une réelle implication des services de l'Etat d'une part et des acteurs directs d'autre part?

## Chaîne de valeur agricole : une approche pro-pauvre défendue par le RVCC

**Du 29 au 30 mai 2015, le Réseau de veille sur la commercialisation des céréales, a organisé à Ouagadougou, un atelier d'élaboration de son plan national de plaidoyer. Venus des quatre coins du Burkina Faso, des relais régionaux du réseau, des organisations de producteurs, des transformateurs, des transporteurs, des associations de consommateurs, des leaders paysans, ont réfléchi sur les axes stratégiques du plan de plaidoyer.**

Durant la 4e phase du PROSOC, le RVCC a animé une série de réflexions sur les chaînes de valeur dans le secteur rural. En 2015, une étude thématique a ainsi été conduite. Elle visait trois objectifs : faire le bilan des actions entreprises par la Direction générale pour la Promotion de l'Économie rurale (DGPER) en matière de promotion des chaînes de valeur, identifier les actions des chaînes de valeur (CVA) devant permettre une promotion efficace des filières agricoles et proposer des

actions de plaidoyer. En novembre 2015, les résultats de l'étude ont été validés par les membres et partenaires du RVCC et ont fait l'objet d'une appropriation en termes d'enjeux par le nouveau gouvernement. En effet, le Premier Ministre, M. Paul Kaba Tiéba, mentionnait dans sa déclaration de politique du PM, la place prépondérante de l'agriculture et de l'approche chaîne de valeurs.





Elle diffère fortement de l'approche filière dont le pilotage des actions se concentre sur l'offre des produits agricoles qui sont en général des produits bruts peu adaptés aux besoins des urbains qui constituent les marchés porteurs de ces produits. L'approche chaîne de valeur privilégie le pilotage par le marché en se concentrant sur le type de produit désiré par le marché, ce qui suppose toutes les transformations nécessaires à l'adaptation du produit brut.

Les tenants de l'approche filière considèrent que la somme des performances individuelles conduit forcément à la performance globale

de la filière alors que ces performances sont construites de façon indépendante. Ils ignorent alors les antagonismes qui peuvent naître du développement individuel et indépendant des autres acteurs. Dans la chaîne de valeur, l'interdépendance reconnue par les acteurs fait grossir le « gâteau à partager », donc la compétitivité de la chaîne.

L'approche chaîne de valeur agricole privilégie l'entrée par le marché. Elle est aux antipodes de la situation des producteurs du Burkina Faso, caractérisée par des difficultés de commercialisation et un faible niveau de transformation des produits agricoles. Pourtant la volonté de lier la production à la commercialisation a été exprimée à maintes reprises par les autorités (objectif de la Stratégie de Développement rural (SDR) 2003. Dans les faits, les questions de commercialisation des produits agricoles restent mal traitées, en raison notamment d'une absence de politique de soutien à ce secteur et d'un faible soutien à la transformation. La Direction générale pour la Promotion de l'Économie rurale (DGPER) qui devait accompagner les producteurs à intégrer la logique économique dans leur élan de production promeut plutôt l'approche filière.

## Le RVCC, militant convaincu de l'approche chaîne de valeur

L'analyse produite par le RVCC souligne que la création de la DGPER n'a pas modifié le mode de production. Les producteurs, en particulier les petits, sont restés des acheteurs nets (leurs recettes des ventes à la récolte sont naturellement inférieures à leurs dépenses pour les mêmes produits en période de soudure) et sont maintenus dans une trappe à pauvreté. L'étude du RVCC démontre, par ailleurs, que l'ancrage institutionnel de la DGPER explique sans doute pourquoi elle ne parvient pas à s'émanciper des actions traditionnelles du ministère de l'Agriculture.

## Approche filière vs approche chaîne de valeur agricole : quels arguments de défense ?

La chaîne de valeur implique : (i) une succession d'opérations depuis les intrants spécifiques à la production primaire et à travers les transformations du produit, la commercialisation jusqu'à la consommation finale ; (ii) un dispositif institutionnel qui lie et coordonne l'ensemble des producteurs, industriels, prestataires de services, négociants et distributeurs d'un produit spécifique; (iii) un modèle économique qui combine le choix d'un produit (final), des technologies appropriées avec l'organisation des acteurs et leur accès aux marchés.

Le RVCC est convaincu de la pertinence du modèle de développement agricole promu par la CVA. Le Réseau plaide donc pour une prise en compte coordonnée des contraintes des différents maillons de la chaîne pour optimiser les gains collectifs des CVA. Dans les mois à venir, le RVCC plaidera par ailleurs pour une réflexion sur l'ancrage institutionnel de la DGPER. Le côté technique serait assuré par l'agriculture et le côté commercialisation par le ministère du commerce.

## PROSOC

# Les OSC à l'école du plaidoyer

Les changements institutionnels prennent généralement du temps. Le plaidoyer pour les obtenir en nécessite autant. Un projet de 2, 3 ans ne permet pas, sauf cas rares, d'afficher des résultats incontestables. D'où l'importance de la question suivante : comment obtenir et présenter aux partenaires techniques et financiers et aux décideurs nationaux des résultats d'actions de plaidoyer mis en œuvre par le CCEB-BF, le CIFOEB et le RVCC dans le cadre du PROSOC ? Cette interrogation a été, entre autres, débattue longuement au cours de l'atelier de formation sur le plaidoyer organisé à Ouagadougou du 11 au 13 novembre 2015.

La préoccupation est réelle et taraude l'esprit des leaders des OSC. Les bailleurs de fonds, en général, sont dans l'attente de résultats des projets qu'ils financent, nonobstant leur nature. Si la livraison d'un forage, d'une route, d'un marché... se font généralement au bout d'une période bien déterminée à l'avance, dans le domaine du plaidoyer, les choses sont tout autres. Le changement institutionnel, tout comme le changement de mentalité, est une entreprise de longue haleine. Dans ce contexte, la « communication spectacle », caractérisée par une sur exposition dans les médias, prend le pas sur la production de positions solidement documentées valorisées efficacement auprès de divers acteurs, en utilisant une diversité de canaux et de façon rigoureusement planifiée.

### Privilégier les résultats intermédiaires et bien planifier sa stratégie

Toutes les conditions n'étant pas réunies pour une telle approche, les participants ont convenu de privilégier les

résultats intermédiaires. Ils permettent de justifier auprès des bailleurs de fonds les efforts et l'élan engagés pour l'atteinte des objectifs finaux. Pour cela, les OSC doivent être attentives aux « traces » ou faits et éléments de conviction qui permettent de soutenir le discours. Mais pas seulement. L'atteinte de résultats dépend aussi de la conduite des actions de communication, en l'occurrence la bonne détermination des publics cibles, l'élaboration de messages pertinents et le choix des outils appropriés.

### Faire prendre conscience aux partenaires de la limite temporelle des actions de plaidoyer

Faudrait-il aussi aller vers une éducation au plaidoyer à l'endroit des PTF ? Assurément, ont conclu les participants et le facilitateur de l'atelier. Il est important, selon eux, que les responsables de projets et les PTF soient conscients des limites temporelles des projets, notamment dans la recherche de résultats en situation de plaidoyer. Un état des lieux des actions de plaidoyer dans quelques organisations pourrait également permettre aux PTF de s'imprégner des conditions et les facteurs de succès et d'échec des différents projets.

### Une rencontre riche en partage d'expériences

Au cours de l'atelier, des ONG aguerries dans la conduite de campagnes de plaidoyer ont partagé leurs expériences avec l'ensemble des participants venus du CCEB, du CIFOEB et du RVCC. Le REN-LAC a présenté son expérience du plaidoyer pour l'adoption de la loi anti-corruption. OXFAM, quant à elle, a partagé son expérience sur la campagne de plaidoyer « Femmes



rurales pour bâtir un Burkina sans faim », initiée à l'orée de la campagne électorale pour influencer les candidats

aux élections présidentielles en faveur d'une prise en compte des préoccupations des femmes rurales burkinabè.

## Quelques réactions à l'issue de la formation

Fabrice Yi-Bour Bazié, Chargé de communication du CIFOEB

« L'atelier a facilité l'acquisition de connaissances nouvelles et de façons de faire nouvelles qui nous permettront d'avoir des résultats beaucoup plus concrets, nécessaires à la viabilité de nos différentes structures ».

Moïse Kaboré, Personne ressource du RVCC

« Si on avait eu cette formation avant, j'aurais plaidé pour qu'on réduise les ambitions des études et qu'on concentre les efforts sur autre chose comme l'analyse contextuelle et phase exploratoire dans le cadre de la stratégie de plaidoyer ».

Assane Sankara, Chargé de programme au CCEB

« Ce que nous faisons avant était classique, théorique mais les outils que nous avons à partir de cet atelier pourront nous permettre d'améliorer ce qui est en construction. »

Guy Yaméogo,  
co coordinateur de la 4e phase du PROSOC

## PROSOC

# Un suivi au quotidien pour une autonomisation progressive des OSC

Dans le cadre de la mise en œuvre de la quatrième phase du PROSOC, le Groupe ICI/Jade Productions assure un appui administratif, financier et comptable aux services administratifs et comptables des OSC. Cet appui se traduit sur le terrain de manière directe et permanente.

L'appui administratif, financier et comptable aux services administratifs et comptables des OSC permet d'assurer une gestion efficiente des ressources financières allouées aux OSC, d'assurer la sécurité des biens, la maîtrise parfaite des activités et, enfin, de garantir l'image fidèle et la transparence des comptes.

### Appui direct périodique sur le terrain

L'appui direct périodique sur le terrain consiste à effectuer une mission de contrôle interne auprès des OSC, de formuler des recommandations et d'en assurer le suivi. Cet accompagnement est destiné

principalement aux équipes en charge des finances. Il vise à les appuyer dans la résolution des difficultés auxquelles elles font face. Deux visites sont prévues par OSC.

### Le coaching permanent

Il consiste à assurer une veille permanente pour répondre aux sollicitations des services administratifs et financiers des OSC. Ce coaching peut être réalisé par tout moyen de communication (téléphone, internet) et nécessiter parfois des interventions spécifiques sur le terrain.

# Appui technique

En plus de ces appuis, des actions spécifiques sont aussi réalisées auprès des OSC partenaires.

- Le diagnostic administratif, financier et comptable

Tous les six mois, un diagnostic administratif et comptable est réalisé au niveau de chaque OSC pour identifier les faiblesses et les risques liés à la fonction administrative et comptable. Sur la base des faiblesses et des besoins de formation identifiés, un plan de renforcement des capacités est élaboré.

- Le renforcement des capacités des OSC

Suite aux diagnostics administratifs et financiers réalisés, une batterie de formations est réalisée tous les six mois au profit du personnel des services de comptabilité et de finances pour renforcer leurs compétences professionnelles.

## Des bénéficiaires satisfaits

Les résultats constatés au niveau de chaque OSC sont satisfaisants : la comptabilité des OSC est tenue au jour le jour, les états financiers produits sont pertinents et fiables et les budgets sont mieux maîtrisés.



### Témoignage de la gestionnaire comptable du CCEB-BF, Mme BIYEN /BAMOGO Alizèta

**Quelles appréciations faites-vous de l'accompagnement du groupe ICI-JADE PRODUCTIONS en matière de gestion ?**

*Le CCEB-BF bénéficie depuis décembre 2014 d'un financement de la part de la DDC dans le cadre de la 4<sup>e</sup> phase du PROSOC. C'est dans ce cadre que nous bénéficions d'un appui technique permanent en administration, finance et comptabilité de la part du Groupe ICI/Jade Productions.*

*Nous avons également bénéficié des formations et d'un accompagnement régulier pour améliorer nos compétences en matière de gestion administrative, financière et comptable.*

*Notre point de vue en ce qui concerne l'appui technique apporté par le Groupe ICI/Jade Productions est très positif, car avec l'accompagnement que nous recevons de la part de la Coordinatrice Administrative, Financière et Comptable du PROSOC, nous arrivons à produire des états financiers pertinents (sans erreurs) fiables, précis et concis dans les délais requis, à mieux maîtriser la comptabilité budgétaire et analytique (pas de dépassement de lignes budgétaires). C'est ainsi que dans les rapports d'audits externes et internes, le nombre de recommandations formulées par les auditeurs a considérablement diminué avec le respect des procédures et l'utilisation des outils de gestion appropriés.*

*Tous ces résultats performants ont été obtenus grâce aux acquis des formations que nous avons reçues et l'accompagnement permanent du Groupe ICI-Jade Productions. Nous avons appliqué ces acquis au bénéfice de programmes financés par d'autres partenaires financiers et ceux-ci sont très satisfaits de nos rapports financiers.*

*Nous profitons pour adresser nos remerciements à la DDC qui a bien voulu accepter de renforcer nos capacités par un accompagnement direct sur le terrain et nous souhaitons toujours bénéficier de cet accompagnement afin d'améliorer davantage nos performances en matière de gestion.*

Florence Poussi,  
coordonnatrice administrative et financière du Groupe ICI-Jade Productions